

BAC PROFESSIONNEL TCVA

TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN
ANIMALERIE (NIVEAU 4)

Formation en alternance

Formation Ministère de l'agriculture

Formation réalisée en collaboration
avec la MFR de Cravans.

» Responsable de formation :
Elodie TERRADE
elodie.terrade@mfr.asso.fr

Rythme d'alternance et durée

- 15 jours en centre de formation
- 15 jours en entreprise



FORMATION
INITIALE



FORMATION
APPRENTISSAGE

Nos plus

- Séjour à l'étranger
- 50% du temps en entreprise
- Campus
- Excellente Insertion professionnelle
- Apprentissage
- Résultats aux examens très satisfaisants

Dispensée à :

Saint-Genis de Saintonge (17)



Scan me



Compétences ciblées

- Acquérir des compétences de responsable en animalerie, tant sur le plan technique que sur le plan commercial
- Préparer les épreuves nécessaires à l'obtention du Certificat de Capacité à la vente d'animaux
- Favoriser l'insertion professionnelle et/ou la poursuite d'études

Poursuite d'études

- BTSA Technico-Commercial Option UJAC (univers jardin et animaux de compagnie)
- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Relation Clientèle
- TP Manager d'Unités Marchandes
- Certificat de Capacité « détention et vente des espèces domestiques et non domestiques » : Présentation d'un dossier sous réserve de validation par la préfecture et la DDPP

Métiers visés

Vendeur animalier
Responsable de rayon
Chargé de clientèle
Technicien conseil

BAC PROFESSIONNEL TCVA

TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN
ANIMALERIE (NIVEAU 4)

Formation en alternance

Sur le campus de Saint-Genis

Nous possédons une expérience de la formation par Alternance depuis 1954.

L'établissement possède un parc arboré, des espaces verts, des salles de classes équipées d'écran numériques, une salle informatique avec 16 postes, un parc mobile de 27 postes, une connexion WIFI personnelle (fibre), un espace détente....



Référent handicap : Séverine DEPIN



Formation inscrite au RNCP sous
le numéro : RNCP38856



Dispensée à :

Saint-Genis de Saintonge (17)

Contenu de la formation

Enseignement général

Français
Histoire / géographie
Communication
Anglais
Education physique et sportive
Culture scientifique et technologique
Mathématiques

Enseignement professionnel

Economie d'entreprise
Gestion commerciale
Techniques de vente
Mercatique
Techniques et législation animalière
Module d'adaptation professionnelle :
ERASMUS
Anglais professionnel

L'obtention du BAC professionnel TCVA valide le certificat de capacité domestique.

S'il satisfait les épreuves E5 et E7, il peut prétendre au certificat de capacité pour la vente des espèces non domestiques de manière simplifiée.

MFR
SAINTONGE
AUNIS | St-Genis
de Saintonge

15 Avenue de Saintes 17240 Saint Genis de Saintonge - 05.46.49.84.62 -
mfr.st-genis@mfr.asso.fr - www.mfr-stgenis.fr

V4 - Mis à jour le 10/2025 | Sous réserve d'une nouvelle Màj

